

L'émission des vœux solennels en effet comporte essentiellement la renonciation volontaire et radicale à tous ses biens, comme à tout héritage dans l'avenir. Le frère Joseph dut donc abandonner ses titres de la concession sur la rivière Cap de Chastes, s'il les avait encore. En 1662, Pierre Denis avait obtenu pour ses fils Jacques (le futur récollet) et Simon, la concession des deux rivières Cap de Chastes, concession qui était encore leur en 1668, car à cette date leur mère comparait à Québec pour Pierre Denis, absent en France, au sujet de cette concession (1).

Il est vraisemblable que pour la cérémonie de profession la petite *solitude* de Notre Dame-des Anges fut envahie par une foule pieusement avide de ces spectacles. On peut le déduire de ce qu'écrivait la mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace à l'occasion de la profession, le 2 décembre 1675, à l'Hôtel-Dieu de Québec, de la mère Gabrielle Denis, (2) tante du frère Joseph : « Comme ces sortes de cérémonies étaient rares, et que tout le monde se faisait un plaisir d'y assister, on publiait à la Paroisse nos vêtements et nos professions comme on publie les bans de mariage, afin d'en informer toute la Ville. Cela se répandait dans les côtes voisines, d'où l'on accourait comme à une fête publique » (3).

L'annonce de la profession religieuse du premier récollet cana-

---

(1) *Précis des Actes de Foy et Hommage*. Brymner, Rap. des Arch. fédér. de 1885, p. 31. — En octobre 1668 Pierre Denis était de retour, ou bien il ne partit qu'après cette date, puisque le 8 de ce mois il est témoin au contrat de mariage de son frère, Charles Denis de Vitré.

(2) Voici quelques notes que nous adresse la révérende mère Saint-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, sur la mère Gabrielle Denis : « Son père (Simon Denis, sieur de la Trinité) était mort dès son entrée en religion, qui fut le 15 août 1674. Elle avait alors 16 ans, et sa dot fut payée par l'abbé de Queylus, qui fonda, moyennant 5000 livres, une dot perpétuelle pour une religieuse de notre maison, et cela en l'honneur de l'Incarnation du Fils de Dieu et de sa Sainte Famille. Il désira en faire la première application à Mademoiselle Denys, qu'il considérait comme sa filleule parce qu'elle avait été nommée Gabrielle au baptême à cause de lui. Cette somme de 5000 livres servit à l'acquisition de notre terre de Repentigny, qui s'étend entre les rues Claire Fontaine et de Salaberry, depuis le chemin Saint-Louis ou Grande-Allée jusqu'à la rivière Saint-Charles. La dot de l'abbé de Queylus est toujours restée appuyée sur ce fief de Repentigny. »

(3) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 223.